

**Monsieur le député de la 8ème circonscription de la Haute-Garonne,  
Mesdames et messieurs les sénatrices et sénateurs de Haute-Garonne,  
Mesdames et Messieurs les conseillers départementaux des cantons de St-Gaudens et Bagnères de Luchon  
Madame la présidente de « Coeur et Coteaux du Comminges »  
Messieurs les maires de Saint-Béat et Salies-du-Salat  
Mesdames et messieurs les élus des autres collectivités de « Coeur et Coteaux du Comminges »  
Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires et municipaux,**

**En 2019, la mobilisation de certains élus (pétitions, nombreuses délibérations, interpellation du sous-préfet avec les organisations syndicales ...) avait permis d'enrayer la casse des Finances publiques.**

Si la pandémie de Covid a quelque peu retardé certaines restructurations en début d'année 2020, notre direction, malgré la deuxième vague qui frappe le pays, se refuse à reporter ou annuler son application du plan national de dislocation du réseau de la DGFIP.

Ainsi, un comité technique convoqué le 2 novembre sur le « nouveau réseau de proximité » (NRP) pour l'année 2021, boycotté par l'ensemble des organisations syndicales, a validé plusieurs projets néfastes pour le Comminges.

- Le transfert du recouvrement des impôts des trésoreries de Saint-Béat (un emploi B supprimé) et de Salies-du-Salat (un emploi C supprimé) vers le service Impôt des particuliers (SIP) de Saint-Gaudens.

- La création d'un accueil de proximité à Saint-Béat et Salies-du-Salat dans le cadre de maisons France services (MFS) ou de locaux mis à disposition par les mairies, la Poste, le CCAS ... Ces accueils seront assurés par les agents du SIP de Saint-Gaudens à des fréquences allant d'une demie à une journée par semaine.

Cette disparition de la mission « recouvrement des impôts » est le prélude à la disparition de ces deux trésoreries, dont le plan initial de l'administration prévoit le transfert d'ici à fin 2022 vers le service de gestion comptable (SGC, plateforme sans accueil) de Bagnères de Luchon.

Les services impactés vont devoir anticiper les transferts sortants, gérer les transferts entrants TOUT EN CONTINUANT DE GÉRER LE COURANT et sans forcément des bras supplémentaires. Comment vont-ils faire, d'autant qu'en cette période de pandémie, une partie des personnels va être amenée à télétravailler davantage ?

**Ces transferts de missions sont un véritable jeu de chaises musicales, sans avis des collectivités concernées, sans cohérence de territoire, sans préoccupation de l'utilisateur.**

Ils se font, trop souvent, sans basculement de la totalité des emplois budgétaires dédiés et sans garantie d'affectation des agents à la date d'effet.

Au final, l'agent est un pion, on le déplace ou on le change de mission sans véritable plan de formation.

**La création de grosses structures facilite la suppression des emplois.**

Pour rappel, le ministère des Finances est à nouveau exemplaire en la matière : **le projet de loi de Finances (PLF) 2021 prévoit – 2 163 emplois.** Combien pour la Haute-Garonne et le Comminges ?

**La spécialisation des structures préfigure aussi l'externalisation des missions**, comme dernièrement avec le paiement chez les buralistes.

**Les permanences, instaurées en lieu et place des services de pleine compétence, sont un véritable transfert de charge vers les collectivités** qui doivent mettre à disposition, de façon gracieuse, le mobilier et les locaux (avec salle d'attente), sans parler des personnels de la collectivité amenés à prendre des rendez-vous pour l'accueil fiscal de proximité.

En cette période de campagne de recouvrement des impôts locaux 2020, l'accueil des centres des

Finances publiques (CFP), qu'il soit physique ou téléphonique, est nettement plus important que lors de la même campagne 2019. Preuve, s'il en était, de la nécessité d'un accueil fiscal de proximité de pleine compétence.

Pour ce deuxième confinement dans le cadre de la pandémie de Covid-19, le président de la République a décidé de maintenir les services publics ouverts. Les personnels répondront une fois de plus présents. De même, dans le contexte actuel « vigipirate attentat », on ne peut pas un coup se gargariser des valeurs de la République, notamment la laïcité, au travers de ses services publics, et une autre fois les rayer de la carte.

**Malgré la demande des organisations syndicales d'annuler le NRP 2021, la DRFiP 31 fait fi du contexte économique, sanitaire et social et passe en force.**

Par ailleurs, dans le cadre de la « démétropolisation », la déception sera grande pour les contribuables et les élus. Le gouvernement vante le transfert des services publics des métropoles vers les territoires. Or, pour le grand Sud-Ouest, dans le premier volet, les services concernés seront des plateformes de travail à distance concernant les services des impôts des entreprises et de la publicité foncière. Pour le Comminges, aucune nouvelle implantation mais des fermetures programmées !

**Le paiement en espèces chez les buralistes, par le biais de la Française des Jeux (société récemment privatisée) de toutes les factures fiscales, communales, des amendes ... va entraîner la fermeture des caisses de toutes les trésoreries de France au 2ème trimestre 2021.**

Pour la Haute-Garonne, seules les caisses des trésoreries de Saint-Gaudens et Toulouse devraient rester ouvertes après le mois d'avril. Les buralistes du Comminges acceptant à ce jour ces paiements se situent à Cazères, Saint-Gaudens et Bagnères de Luchon.

Pour les personnes habitant autour de Salies du Salat, Montréjeau, Saint-Béat, et surtout les personnes les plus fragiles, l'accès à un paiement de proximité, promis par nos dirigeants, sera de fait supprimé.

Si rien n'est fait pour l'empêcher, ces trois localités, ainsi que Cazères, perdront leur trésorerie d'ici 2023 au plus tard, selon la volonté actuelle de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP).

**Il est plus que nécessaire, aujourd'hui, de se mobiliser, ensemble, personnels, population et élus pour garder et développer le service public de proximité et de pleine compétence. Si nous ne faisons rien, demain, d'autres suppressions sont prévues...**

Nous restons à votre disposition pour toute rencontre ou complément d'information.

Nous vous prions d'accepter, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre sincère considération.

Estelle MOLLO-GENE



Secrétaire CGT Finances publiques 31

Jean-Marc SERVEL



Secrétaire CGT Finances publiques 31

*Votre contact CGT Finances publiques 31 pour le Comminges :*

Pierre-Emmanuel BENZAKEN : 06 17 61 68 30

---

**Syndicat CGT Finances publiques – Section de Haute-Garonne**

Centre des Finances publiques, 17 ter Bld Lascrosses 31000 Toulouse

<http://www.dgfip.cgt.fr/31/>

[cgt.drifip31@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.drifip31@dgfip.finances.gouv.fr)